



## Défi et défaite des démons

# Démonologie du Nouveau Testament

## La possession démoniaque

C'est avec une extrême prudence que nous nous servons d'un terme qui, si on n'y prenait pas garde, pourrait induire en grande erreur : nous voulons parler d'un « dualisme », quoique nous le faisons en un sens restreint. Nous avons déjà signalé que le pouvoir de Satan est limité, aussi son autorité n'est point universelle.

Dans les trois premiers Évangiles, Satan est dépeint comme puissance surnaturelle et chef des armées des méchants esprits inférieurs, appelés démons (Mc 3.22).

Toujours dans les synoptiques, la preuve la plus évidente du pouvoir satanique se voit dans la capacité des démons à entrer en possession du centre de la personnalité d'un individu. Dès le début de son ministère, Jésus a dû faire face à des pouvoirs démoniaques. Le démon ne tarde pas à le reconnaître par une intuition directe (Mc 1.24). Il reconnaît en lui une puissance surnaturelle, capable d'écraser le pouvoir satanique.

W. Berends pense que ce qui était du temps du judaïsme avant Jésus-Christ continue après Jésus, durant l'ère post-apostolique. Depuis Justin Martyr, la littérature chrétienne abonde avec des allusions à des exorcismes. Mais une difficulté surgit, car les récits qui le contiennent sont tellement impliqués et tellement fantaisistes qu'il est difficile de séparer la vérité des idées populaires. Il cite Harnack à cet effet :

*« Le monde entier et l'atmosphère ambiante sont pleins de démons, non seulement l'idolâtrie, mais chaque phase et forme de vie était régi par eux; ils étaient assis sur des trônes... La terre était littéralement un enfer. »*

Pour W. Berends, les seuls récits authentiques de possession démoniaque se trouvent dans le Nouveau Testament. Pour décider si la possession se produit en dehors de l'époque du Christ et des apôtres, nous devons avoir recours à cette même source.

L'auteur dans son étude insiste sur le fait que Satan et ses démons n'ont pas disparu lors de l'avènement du Christ, quoique leur pouvoir sera très limité. La Bible parle de l'intensification de l'activité démoniaque durant la période précédant et suivant immédiatement l'incarnation (2 Th 2.9; 1 Tm 4.1; Ap 16.13). La vision d'ensemble nous offre ceci : À l'avènement du Christ, Satan fit tout ce qui était en son pouvoir pour établir son règne sur le monde entier. Cette œuvre satanique était plus particulièrement manifeste dans la possession exercée par les démons sur des démoniaques. Dieu a permis cette invasion et intensification de l'activité démoniaque pour laisser au Christ l'occasion de

manifeste son autorité et signale la proximité du Royaume. Matthieu 12.28 et Luc 11.20 rendent clair que les exorcismes pratiqués par le Christ sont la preuve et la manifestation de l'avènement du Royaume. Le Christ a brisé le pouvoir de Satan, lui infligeant une blessure mortelle. Après ce triomphe du Christ, la possession démoniaque se fait rare, quelques cas isolés nous étant signalés dans le livre des Actes des apôtres. Les épîtres n'en feront pas mention, bien qu'elles prédisent une réapparition violente d'activité démoniaque avant la fin des temps.

Ce sont notamment les Évangiles synoptiques qui rapportent les récits de la rencontre de Jésus avec les mauvais esprits et le conflit qu'il suscite. L'expression spéciale pour la possession, « daimonizoménoi », ne se trouve pas ailleurs dans le Nouveau Testament, si ce n'est dans les Évangiles.

La possession démoniaque se manifestait de plusieurs manières. Les traits principaux des récits synoptiques à cet égard incluent les éléments suivants. Pour commencer, Jésus constate l'affliction physique ou mentale due à la possession et des symptômes tels que la nudité, l'angoisse mentale, le masochisme (Mt 8.28-33; Mc 5.1-10; Lc 8.26-39), la mutité (Mt 9.32; 12.22), la cécité (Mt 12.22), le lunatisme, l'épilepsie, le comportement anormal, l'autodestruction, l'attitude antisociale, les saisies (Mt 4.24; 17.15; Mc 9.17-18). Fréquemment, le démon reconnaît en Jésus le Saint de Dieu et exprime son angoisse en sa présence (Mt 8.28-29; Mc 1.24; 5.7; Lc 4.34; 8.28).

Parmi les autres traits caractérisant les démons, signalons leur connaissance surnaturelle, qui dépasse celle des humains. Jacques le déclare explicitement dans sa lettre (Jc 2.19). Le passage d'Actes 16.16 montre qu'ils sont capables de prédire l'avenir. Ils possèdent une force telle qu'il est impossible à un simple mortel de la contrôler, encore moins d'y résister (Mt 8.28, 17.15; Ac 19.16).

Bien que la possession soit clairement distinguée des maladies ordinaires, y compris la folie, néanmoins celle-ci est identifiée comme un symptôme dû à la même cause. Problème organique, péché et possession démoniaque sont considérés la cause de cas de folie ou d'une maladie. Les symptômes de la possession sont étroitement associés aux maladies résultant des désordres de la perception. Nous constatons cependant que Matthieu 4.24 distingue nettement entre maladie et possession.

Certes, des comportements étranges peuvent avoir d'autres causes, telles que l'usage des hallucinogènes, l'insomnie ou un mauvais fonctionnement organique. En outre, depuis que l'on connaît les effets de l'hypnotisme thérapeutique, on ne peut pas, a priori, objecter à la possibilité du contrôle de la personnalité humaine par une personne ou une force extérieure.

La possession démoniaque est attestée ici comme un fait réel et non comme une figure de discours. Elle n'est pas l'équivalent de l'explication primitive d'une affection de l'esprit telle que la folie ni n'est confondue avec l'épilepsie ou d'autres affections psychiques inexplicables pour l'époque. Les auteurs des Évangiles, et notamment Luc, connu comme « *le médecin bien-aimé* », distinguent avec soin la possession démoniaque et la maladie ordinaire. Le fait que Jésus ait permis aux mauvais esprits chassés du possédé de Gadara de s'emparer d'un troupeau de porcs est une preuve

supplémentaire, claire et explicite de la réalité objective des démons (Mt 8.31-33). Non seulement ils sont capables de posséder l'homme, mais encore ils peuvent s'emparer du monde animal.

Les auteurs du Nouveau Testament, ainsi que des spécialistes réputés de la théologie, sont unanimes pour considérer la possession démoniaque non comme une simple possibilité, mais comme une réalité effective. Il ne pourrait en être autrement en face de nombreux passages des Évangiles qui la mentionnent (52 fois) et le livre des Actes des apôtres (3 fois). Si la possession n'était qu'une vue de l'esprit, comment expliquer qu'elle apparaisse si fréquemment dans le Nouveau Testament et qu'elle soit l'objet d'une attention aussi soutenue?

L'explication devra être cherchée dans le fait que, durant son ministère, avant sa crucifixion, le Seigneur s'est opposé aux agissements des esprits pervers, les sujets et suppôts du royaume de Satan. Nous en expliquerons les détails dans le paragraphe suivant<sup>1</sup>, nous occupant simplement ici des cas qui nous sont présentés dans les écrits du Nouveau Testament.

---

**Aaron Kayayan**, pasteur

*Défi et défaite des démons*. Perspectives Réformées.

L'auteur (1928-2008) a été pasteur réformé en France et a exercé un ministère radiophonique pour l'Europe, le Québec, l'Afrique francophone et l'Arménie.

[www.ressourceschretiennes.com](http://www.ressourceschretiennes.com)



2016. Utilisé avec permission. Cet article est sous licence Creative Commons.  
Paternité – Partage dans les mêmes conditions 4.0 International ([CC BY-SA 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/))

---

<sup>1</sup> Voir notre article intitulé *Démonologie du Nouveau Testament — L'opposition de Jésus aux démons*.